

44^{ème} RALLYE NATIONAL DE LOZERE

27, 28 et 29 avril 2012

REGLEMENT PARTICULIER

ASA LOZERE
B.P. 11
48001 MENDE CEDEX
Tel: 04 66 65 31 56 Fax: 04 66 49 05 02

www.asalozere.org

NOTE IMPORTANTE

A L'ATTENTION DES CONCURRENTS

C'est grâce à la compréhension des Riverains et des Municipalités des Communes traversées par le RALLYE que l'A.S.A. Lozère a pu organiser et organisera encore cette année le rallye de Lozère.

C'est cependant grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous adopterez lors des RECONNAISSANCES du parcours, que la pérennité de l'épreuve pourra être assurée.

Nous vous demandons de RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE, afin de préserver la sécurité et la tranquillité des populations et des villages qui vous accueillent, et de suivre scrupuleusement les limitations de vitesse et les horaires réglementés sur des ROUTES FREQUENTEES PAR DES ENFANTS allant ou revenant de l'école, et par des véhicules agricoles.

EN ACCORD AVEC LES SERVICES PREFECTORAUX ET LA GENDARMERIE, LA REGLEMENTATION SUIVANTE SERA APPLIQUEE :

Reconnaisances autorisées : de 9h00 à 17h00

Limitation de vitesse : 50Km/h sur les épreuves spéciales

30Km/h dans les agglomérations

De nombreux contrôles "RADARS" seront effectués. En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'au refus de départ sanctionneront les contrevenants sans qu'il puisse prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagement. Afin de limiter la gêne des riverains, il vous est demandé conformément à la réglementation en vigueur de limiter la période des reconnaissances aux dates prévues à l'article 6.2.6.p du présent règlement soit :

les 21,22, 26 et 27 avril

Il vous est également demandé de veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit apportée à l'environnement, tous repères, marques, affiches panneaux sont rigoureusement interdit.

Nous comptons sur votre sportivité, votre courtoisie ; de votre comportement responsable dépend l'avenir des RALLYES.

***De plus, l'épreuve traverse ou est à proximité immédiate de
ZONES NATURA 2000 et du PARC NATIONAL DES CEVENNES.***

***Nous comptons sur vous pour faire en sorte que vos comportements
soient responsables et ne nuisent pas à la protection
de la faune et de la flore présente.***

Le Comité d'Organisation vous souhaite un agréable 44ème Rallye de Lozère et vous remercie par avance de votre sportivité.

REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des
Rallyes de la Coupe de France

LES ARTICLES NON REPRIS SONT CONFORMES AU REGLEMENT
STANDARD

PROGRAMME HORAIRES :

Lundi 5 mars	Parution du règlement Ouverture des engagements
Lundi 16 avril	Clôture des engagements
Samedi 21 avril	Parution du road-book
21, 26 et 27 avril de 9h à 17h	Reconnaisances
Jeudi 26 avril	Publication de la liste des engagés
Vendredi 27 avril de 18h00 à 20h00	Vérification des documents et des voitures suivant convocations
Samedi 28 avril : de 7h00 à 9h00	Vérification des documents et des voitures suivant convocations Parc fermé à la suite des vérifications techniques
8h00	1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs
10h00	Publication de la liste des équipages admis au départ et de l'ordre et heures de la 1 ^{ère} étape
12h00	Départ de la 1 ^{ère} Etape
à partir de 16h53	Arrivée de la 1 ^{ère} Etape
19h00	Publication des résultats partiels de la 1 ^{ère} Etape
19h00	Publication de la liste des admis au départ de la 2 ^{ème} Etape et de l'ordre et heures de départ de la 2 ^{ème} étape
Dimanche 29 avril :	
8h00	Départ de la 2 ^{ème} Etape
à partir de 16h13	Arrivée de la 2 ^{ème} Etape
16h30	Vérifications finales
17h 45	Publication des résultats du rallye
18h 30	Remise des prix

Liste des adresses :

TABLEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL

Complexe Culturel, Avenue Jean Monestier – Florac.

REUNIONS DU COLLEGE .DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Complexe Culturel, avenue Jean Monestier, salle des Commissaires Sportifs
- Samedi : 9h30 18h 30
- Dimanche : 17h15

PERMANENCE DU RALLYE

(Accueils : Officiels, Presse, Sponsors, Invités)

Complexe culturel

DIRECTION DE COURSE

Complexe Culturel
Avenue Jean Monestier - Florac

SALLE DE PRESSE

Complexe Culturel – avenue Jean Monestier - Florac

**VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES
CHARGES DES RELATIONS AVEC LES
CONCURRENTS**

Complexe Culturel

VERIFICATIONS TECHNIQUES

Place de l'Esplanade

ACCUEIL DES COMMISSAIRES

Quartier La Croix Blanche

REMISE DES PRIX

Salle des Fêtes avenue Jean Monestier

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Définition :

**L'ASSOCIATION SPORTIVE
AUTOMOBILE DE LA LOZERE
(A.S.A. LOZERE)** organise les 27, 28 et
29 avril en qualité d'organisateur
administratif le :

44^{ème} Rallye National de Lozère

Le présent règlement a été enregistré par la
F.F.S.A. sous le permis d'organisation
N°: en date du :

Comité d'Organisation:

Président :	Thierry RESSOUCHE
Adjoint :	Jacques PAOLI
Secrétaire :	Sabine PAULHAN
Adjoint :	Claude MARY
Trésorier :	Sébastien PIC
Membres :	Lionel ANDRE Philippe ARGILIER Mickael FRAISSE Cédric GINIER Francis MONTY Bernard PIC Guillaume SALLES Julien VIDAL

Secrétariat du Rallye :

A.S.A. LOZERE
BP 11
48000 MENDE

Tel : 04 66 65 31 56 - Fax : 04 66 49 05 02

Adresse Postale :

A.S.A. LOZERE
B.P. 11
48001 MENDE Cédex
asalozere@yahoo.fr

Permanence du rallye :

- avant le 21 avril répondeur téléphonique
- du 21 au 27 avril de à 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 18h00
6, quartier la Croix Blanche - Florac
Tél. : 09 63 41 16 94

Organisateur technique :

Thierry RESSOUCHE

1.1.p Officiels du rallye :

Observateur F.F.S.A. :

Etienne FORGET

Collège des Commissaires Sportifs :

Président : Jean RASORI

Membres : Joël MARAINE
Fabien ZYCH

Directeur de Course :

Patrick BOUTEILLER

Directeurs de Course Adjoints :

Loriano TOSI
Carmen CORIA
Sylvie ZYCH

Directeurs de Course délégués aux épreuves spéciales :

Pascal BATTE
Claude COURET

Médecin chef : Dr Michel ROMIEU

Commissaires techniques :

Responsable

Lismon LAMBERT
Michel LEBORGNE
Jean-Pierre ROLAND
Cédric GINIÉ

Chargés des relations avec les concurrents :



Sophie LEBORGNE



Gérard DURAND



Jean-Pierre CHARDOUNAUD

Chargé des relations avec la presse :

Jacques RIBARD

Informatique Classements :

Georges O'CONNELL

1.2.p Eligibilité

Le 44^{ème} Rallye National de Lozère compte pour :

- la Coupe de France des rallyes 1^{ère} Division **coefficient. 5.**
- Le Citroën Racing Trophy
- Le Pirelli Rally Challenge
- le Championnat Languedoc Roussillon des Rallyes coefficient. 4
- le Challenge A.S.A. Lozère

1.3 p Vérifications :

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu, salle de la Genette Verte à Florac.

Les vérifications finales seront effectuées :
Garage Renault 48400 FLORAC

Prix de la main d'œuvre : 45 Euros TTC

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 p Demande d'engagement

Inscriptions:

Toute personne qui désire participer au 44^{ème} Rallye National de Lozère doit adresser au secrétariat du Rallye (**cachet de la poste faisant foi**) la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, et accompagnée du règlement des droits d'engagement avant le :

Lundi 16 avril 2012 date limite

1. Devront également être jointes les photocopies des licences et permis de conduire des membres de l'équipage .

Le nombre d'engagés est fixé à **150** voitures maximums.

3.1.11.1p Les droits d'engagements sont fixés à :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **550 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **1100€**
- Challenge Lozère/Gard : **Remboursement de 70€ au départ du Rallye du Gard aux équipages partants sur les deux épreuves.**

Equipages 100% ASA Lozère **440€**
Avec la publicité facultative des organisateurs

3.1.12 p : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée d'un montant des droits d'engagement.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURE

6.1p Description :

Le 44^{ème} Rallye National de Lozère représente un parcours de 300Km.

Il est divisé en deux étapes et cinq sections. Il comporte huit épreuves spéciales d'une longueur totale de 148,600 Km

E.S.	Longueur	Etape1	Etape 2
1, 2	24,200	2 fois	
3, 5, 7	18,900		3 fois
4, 6, 8	14,500		3 fois

L'itinéraire et les horaires figureront dans le carnet d'itinéraire

6.2 Reconnaissances :

6.21. : Dans tous les rallyes asphaltes, dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter au cours des reconnaissances le code de la route (notamment la vitesse et le bruit) et les prescriptions et interdictions suivantes :

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 3 au maximum.

6.2.2 : Véhicules

- Véhicules de série,
- Pneus de série homologués route (tout pneu de compétition est interdit)
- Autocollant translucide avec la mention " reconnaissance " et un numéro d'ordre remis avec le carnet d'itinéraire.

6.2.3. : Equipements

- Autorisation de deux phares optionnels au maximum
- Autorisation d'un appareil de mesure (tripmaster)
- Autorisation d'un lecteur de carte
- Interdiction du casque et des écouteurs
- Autres équipements additionnels interdits

6.26.p Reconnaissances Durée

Conformément à la réglementation, en vigueur, **les reconnaissances seront autorisées les 21, 22, 26 et 27 avril inclus** dans le strict respect du Code de la route et des prescriptions figurant en préambule du présent règlement. En dehors de la période précitée elles sont strictement interdites.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2 Dispositions générales relatives aux contrôles

Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaire de route : Chasuble jaune

Chef de Poste : Chasuble orange

ARTICLE 10P. PRIX – COUPES

10.1. : Dans la mesure où le commencement de la remise des prix a lieu à l'heure prévue, les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.

Prix :

Général :

au 1 ^{er}	1100 €
au 2 ^{ème}	750 €
au 3 ^{ème}	500 €
au 4 ^{ème}	200 €

Classement Féminin

1 à 4 équipages au départ :	au 1 ^{er}	270 €
5 équipages et plus	au 1 ^{er}	550 €
	au 2 ^{ème}	200 €

Classement par Groupes

De	1 à 4 partants	5 partants et +
au 1 ^{er} :	300€	550 €
au 2 ^{ème}		350 €
au 3 ^{ème}		250 €

Classement par classes

de	1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 et plus
au 1 ^{er}	300 €	550 €	550 €	550 €
au 2 ^{ème}		380 €	380 €	380 €
au 3 ^{ème}			270 €	270 €
au 4 ^{ème}				150 €

Seuls les prix du scratch et de la classe sont cumulables.

Coupes :

De nombreuses coupes récompenseront les concurrents.

Deux commissaires tirés au sort seront également récompensés.

Remise des Prix :

La remise des prix se déroulera le Dimanche 29 Avril à 18h30 à la Salle des fêtes Avenue Jean Monestier à FLORAC.